



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant
(CEA-SAMEF)



DIPLÔME D'ETUDES SPÉCIALISÉES (DES) **GYNECOLOGIE OBSTÉTRIQUE**

Objectifs du programme

Coordinateur du programme
Pr. Jean Charles Moreau

Edition
2017

Préambule

La volonté du CEA-SAMEF à développer des programmes de formation de qualité et des domaines de compétences ciblées a rendu nécessaire l'adoption de référentiels aux exigences internationales. Dans la mise en œuvre de son programme d'accréditation, le CEA-SAMEF a procédé à l'alignement de son offre de formation aux référentiels nationaux, régionaux et internationaux, de façon à rendre éligibles les programmes à l'accréditation.

En 1996, le Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada (CRMCC) a adopté le Référentiel CanMEDS, un cadre de formation médicale qui définit les compétences essentielles des médecins. Le cadre CanMEDS a eu un impact majeur : il est utilisé par les 17 facultés canadiennes de médecine et il est reconnu et utilisé partout dans le monde. En 2009, le Collège royal a créé Collège royal Canada International, qui facilite la mise en œuvre d'initiatives internationales. La collaboration avec des institutions sœurs d'autres pays fait partie des activités d'élargissement du rayonnement du Collège royal sur la scène internationale. Cela a conduit nécessairement le CEA-SAMEF à établir un partenariat dans le but de l'accompagnement par cette prestigieuse institution dans son processus de reconnaissance internationale. Les programmes visés pour l'accréditation internationale en sont les Diplômes d'Etudes Spécialisés (DES) équivalents des programmes de résidanat canadien.

Les normes applicables ainsi que les informations sur le processus d'agrément des programmes de résidence du Collège royal et internationaux sont les suivants :

- Normes pour les programmes internationaux (Normes internationales de programmes) ;
- Normes pour les établissements internationaux (Normes internationales d'établissements).

L'une des exigences majeures de la conformité à ces normes d'accréditation est l'élaboration et le partage à l'ensemble des parties prenantes (apprenants et équipes pédagogiques) des objectifs de formation. En effet, les objectifs des différents programmes de résidence/spécialité doivent être partagés dans la perspective d'une contextualisation en vue de l'évaluation des programmes de spécialisation inclus dans le plan de mise en œuvre du CEA-SAMEF/UCAD (DES de Gynécologie-Obstétrique, DES de Pédiatrie, DES de Santé Publique).

L'évaluation des programmes de spécialisation s'adosse sur des compétences spécifiques. Le médecin spécialiste formé devra répondre aux qualités suivantes :

1. Expert médical,
2. Communicateur,
3. Collaborateur,
4. Leader,
5. Promoteur de la santé,
6. Erudit,
7. Professionnel.

L'élaboration des objectifs de formation a mobilisé d'abord, des ressources internes de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), notamment celles de la :

- Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO), notamment les équipes pédagogiques engagées dans les processus d'enseignement-apprentissage des différents programmes de spécialisation ;
- Direction de la Cellule interne d'assurance qualité (DCIAQ) de l'UCAD, dont le Directeur, le Professeur Mamadou SARR, Pharm. D, PhD, a accompagné les processus d'accréditations nationale, régionale et internationale ;
- Direction des affaires pédagogiques (DAP) de l'UCAD.

Ensuite, les experts internationaux du CRMCC, notamment :

- Mme Danielle FRECHETTE, Directrice exécutive, Innovation des systèmes de santé et relations externes ;
- Professeur Robert SABBAGH, B.Pharm, M.Sc, MD, FRCSC, Directeur du programme d'urologie/ Directeur de la recherche du département de chirurgie / Service d'Urologie/ Faculté de Médecine, CHUS/Université de Sherbrooke/ University of Sherbrooke ;
- Professeur Tewfik NAWAR, MD, MSc, FRCPC, FASN, Professeur émérite, Faculté de médecine, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Canada

Ces experts ont permis aux différentes équipes pédagogiques de s'approprier :

- des normes et de la démarche pour la reconnaissance / agrément du Collège royal ;
- du référentiel CanMEDS ;
- de la méthodologie d'élaboration des objectifs de formation, réalistes et des approches pertinentes pour l'enseignement ;
- de la méthodologie de développement d'approches pertinentes pour l'évaluation des apprentissages.

Aussi, dans le but de garantir la qualité des programmes de formation, notamment au niveau des pratiques cliniques, le CRMCC a mis en place des procédures d'accréditation visant à attester des compétences des équipes pédagogiques à piloter ces programmes et à délivrer des diplômes dans les domaines des Sciences de la santé, en conformité aux exigences normatives du cadre CanMEDS.

Les procédures d'évaluation et d'accréditation visent principalement :

- l'évaluation des compétences des enseignants ;
- l'évaluation des compétences des apprenants ;
- la qualification des sites de formation.

Les avantages liés à l'accréditation des programmes de formation, notamment les diplômes de spécialités sont multiples et au nombre desquels on peut citer :

- une labellisation des centres de formation et de spécialisation ;
- une acquisition de compétences transversales, notamment dans les autres domaines que l'expertise médicale ;
- la conformité à des standards de niveau international, en particulier européens et nord-américains ;
- la reconnaissance internationale des programmes de formation.

Le processus d'accréditation des programmes de formation constitue ainsi un outil de reconnaissance et de renforcement des capacités des professionnels en matière de qualité des soins et services de santé. Il doit être considéré comme un instrument flexible et dynamique, adapté au contexte national, dans une perspective d'amélioration continue.

Professeur Jean Charles MOREAU
Directeur du CEASAMEF



COMITE PEDAGOGIQUE

- Professeur Jean Charles Moreau
- Professeur Alassane Diouf
- Professeur Cheikh Tidiane Cissé
- Professeur Mariame Guèye Ba
- Professeur Philippe Marc Moreira
- Professeur Mamadou Lamine Cissé (Thiès)
- Professeur Serigne Modou Kane Guèye (Ziguinchor)
- Professeur Marie Edouard Faye Diémé
- Professeur Magatte Mbaye (Saint-Louis)
- Docteur Mouhamadou Tété Diadiou
- Docteur Abdoul Aziz Diouf
- Docteur Mamour Guèye
- Docteur Mariétou Thiam Coulibaly (Thiès)
- Docteur Mohamed Mansour Niang
- Docteur Ousmane Thiam (Saint-Louis)
- Docteur Omar Gassama
- Docteur Moussa Diallo
- Docteur Mame Diarra Guèye

Intervenants extérieurs à la Chaire

- Docteur Assane Diop
- Docteur Papa Alassane Lèye
- Professeur Louise Fortes Deguenonvo
- Docteur Khardiata Diallo Mbaye
- Docteur Ibou Thiam
- Docteur Thierno Oumar Soko
- Professeur Macoumba Gaye
- Docteur Doudou Diouf
- Docteur Jeanne Diaw
- Docteur Mor Ngom
- Docteur Ndèye Fatou Ngom Faye
- Docteur El Hadj Mockhtar Mboup
- Docteur Modou Guèye
- Docteur Djéneba Fafa Cissé
- Docteur Yaay Joor Dieng
- Professeur Papa Moctar Faye
- Professeur Fatoumata Ly
- Professeur Moussa Seydi

SOMMAIRE

- 09 I. EXPERT MEDICAL
- 21 II. COMMUNICATEUR
- 25 III. COLLABORATEUR
- 27 IV. GESTIONNAIRE
- 30 V. PROMOTEUR DE LA SANTE
- 33 VI. ERUDIT
- 36 VII. PROFESSIONNEL

Définition de la Gynécologie-Obstétrique

La Gynécologie-Obstétrique est la discipline de la médecine qui s'intéresse à la santé de la femme et à son système reproducteur. Cette spécialité médico-chirurgicale développe les connaissances et aptitudes médicales, chirurgicales, obstétricales et gynécologiques nécessaires pour prévenir, diagnostiquer, traiter et prendre en charge une vaste gamme de pathologies touchant les aspects féminins de la santé et de la reproduction. Le spécialiste en Gynécologie-Obstétrique assure des soins cliniques et un enseignement connexe portant sur des cas simples et complexes en Gynécologie-Obstétrique. Il fournit des soins axés sur la femme et fait preuve d'empathie et de respect pour sa patiente. Il démontre un fort engagement à faire progresser son champ de spécialisation misant sur la formation à tous les niveaux : prédoctorale, postdoctorale et continue.

Le spécialiste en Gynécologie-Obstétrique en plus d'être un expert médical dans son domaine, fait également preuve de compétences en communication, gestion, collaboration et leadership.

Les spécialistes en Gynécologie-Obstétrique privilégient également la recherche, moteur de l'avancement scientifique.

Buts

Le Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de Gynécologie-Obstétrique a pour but ultime la formation de médecins spécialistes en Gynécologie-Obstétrique. Il s'agit de spécialistes qui auront su développer au cours de leur formation une expertise médicale dans les domaines de la santé de la femme et de la reproduction. Dans un même temps, ces médecins spécialistes auront développé des attitudes professionnelles, éthiques et seront également de bons communicateurs et collaborateurs vis-à-vis de leurs clientes, de leur famille et de la communauté

Contenu du programme de formation

Le programme de formation du DES de Gynécologie-Obstétrique a un contenu harmonisé au niveau des 15 pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO). Il s'agit de pays francophones, anglophones et lusophones dont les réalités sanitaires sont plus ou moins proches.

Afin de lui faire acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour un exercice adéquat et adapté de sa spécialité, le programme du DES de Gynécologie-Obstétrique est réparti sur 8 semestres comportant des cours théoriques, des travaux dirigés et pratiques ainsi que des stages cliniques comprenant également un stage en zone rurale obligatoire d'1 semestre. Les stages sont effectués en majorité dans les hôpitaux de référence. Ils comportent des stages de Gynécologie-Obstétrique et de Chirurgie Générale, Urologie, Pédiatrie, Anesthésie-Réanimation et Cancérologie. Le circuit de l'étudiant en formation est toujours approuvé par l'équipe pédagogique sous la supervision du Directeur du DES, Responsable des enseignements.

Les objectifs de stage sont proposés, validés par l'équipe pédagogique et partagés avec l'ensemble des étudiants du DES de Gynécologie-Obstétrique avant le début de toute activité.

Compétences en gynécologie - obstétrique

Après ses 8 semestres de formation, le médecin en spécialisation en Gynécologie-Obstétrique aura acquis le savoir, le savoir-faire et le savoir-être pour pouvoir efficacement tenir les rôles suivants selon les domaines de formation :



1.

EXPERT MEDICAL

A. Définition

À titre d'expert médical, le gynécologue-obstétricien utilise son savoir médical, ses compétences cliniques spécialisées et un comportement professionnel pour dispenser des soins axés sur les patientes.

B. Compétences clés et habilitantes

1. Travailler efficacement en tenant compte des normes de qualité et des aspects éthiques afin de dispenser des soins médicaux optimaux centrés sur les patients

1.1. Utiliser efficacement toutes les connaissances et compétences médicales et chirurgicales acquises au cours de la formation de base et pertinentes à l'Obstétrique et à la Gynécologie.

1.2. En tant que référent, procéder à une évaluation médicale de qualité et proposer une réponse adéquate documentée, oralement ou par écrit, pour répondre à une demande d'un autre professionnel de la santé.

1.3. Définir les problèmes éthiques pertinents qui surgissent dans le cadre des soins aux patients et y répondre de façon appropriée en tenant compte du contexte juridique et des principes déontologiques régissant l'exercice de la Gynécologie-Obstétrique dans l'espace CEDEAO.

1.4. Adopter des stratégies efficaces face aux défis d'organisation des soins liés au nombre important de patients et aux multiples problèmes dans nos structures de santé tout en prenant en compte la satisfaction individuelle des patients.

1.5. Faire preuve de compassion et prodiguer des soins axés sur le patient.

1.6. Savoir répondre avec expertise aux sollicitations médico-légales liées à la pratique de la Gynécologie-Obstétrique.

1.7. Démontrer son habileté à conseiller les pouvoirs publics et partenaires au besoin sur les questions de santé maternelle et infantile.

2. Acquérir et maintenir les connaissances cliniques, les compétences et le comportement qui conviennent à l'exercice de la Gynécologie-Obstétrique

2.1. Appliquer à la Gynécologie-Obstétrique ses connaissances et compétences des sciences cliniques, socio-comportementales et biomédicales fondamentales dans les domaines suivants:

● Grossesse normale

- Mécanismes de formation, d'implantation et de développement de l'œuf et de ses annexes
- Modifications physiologiques survenant au cours de la grossesse
- Diagnostic de la grossesse
- Surveillance de la grossesse
- Diagnostic anténatal
- Facteurs de risque et les facteurs morbides pendant la grossesse
- Pronostic de l'accouchement
- Préparation à l'accouchement.

● Pathologies de la grossesse

Physiopathologie, diagnostic, pronostic, prise en charge et prévention des situations suivantes (sans s'y limiter) :

- Avortements
- Mort fœtale in utero
- Grossesse extrautérine
- Hémorragies pendant la grossesse
- Grossesse prolongée
- Grossesses multiples
- Anomalies du liquide amniotique
- Menace d'accouchement prématuré et accouchement prématuré
- Rupture prématurée des membranes
- Hypertension artérielle et grossesse
- Cardiopathies et grossesse
- Angéiologie, phlébologie et grossesse
- Médicaments et grossesse
- Pathologie digestive et grossesse
- Incompatibilités sanguines fœto- maternelles
- Maladies infectieuses et grossesse
- Malformations utérines et grossesse
- Cancérologie et grossesse
- Tumeur praevia et grossesse
- Diabète et grossesse
- Pathologie endocrinienne et grossesse
- Appendicite et grossesse
- Ictères et grossesse
- Anémies et grossesse
- Hémoglobinopathies et grossesse
- Diagnostic prénatal et conseil génétique

● **Parturition / Soins Obstétricaux d'Urgence**

Physiologie, physiopathologie, diagnostic et prise en charge de l'accouchement normal et compliqué (sans s'y limiter) :

- Physiologie de la parturition, du fœtus et du nouveau-né
- Mécanique obstétricale
- Déclenchement du travail
- Épreuve du travail
- Direction du travail
- Surveillance du travail
- Accouchement normal par les voies naturelles
- Accouchement dystocique
- Complications obstétricales
- Césarienne et manœuvres obstétricales.

● **Périnatalogie**

- Physiologie du nouveau-né à terme
- Anomalies de maturation et de croissance fœtale
- Malformations congénitales
- Pathologies périnatales non malformatives, pathologies infectieuses, et traumatismes du nouveau-né à terme
- Soins essentiels au nouveau né
- Réanimation néonatale.

● **Suivi postpartum**

Physiologie, physiopathologie, diagnostic et prise en charge de la puerpéralité:

- Physiologie du post-partum
- Complications puerpérales
- Allaitement et ses complications
- Contraception du post-partum

● **Santé de la Reproduction**

- Embryologie de l'appareil génital féminin et masculin
- Anatomie et physiologie de l'appareil de la reproduction chez l'homme et la femme
- Puberté
- Ménopause
- Santé reproductive des adolescents
- Sexualité normale et troubles de la fonction sexuelle
- Contraception
- Abus sexuels
- Mutilations Génitales Féminines (MGF)
- Infertilité

● Infections gynécologiques

Épidémiologie, physiopathologie, diagnostic, prise en charge et prévention des affections suivantes :

- Infections génitales non spécifiques de l'appareil génital : infections vaginales, vulvaires, cervicales, utérines, tubaires, ovariennes, maladies inflammatoires du pelvis
- Infections spécifiques (tuberculose, bilharziose...)
- Infections sexuellement transmissibles hors VIH
- Infection à virus de l'immunodéficience humaine (VIH) y compris la Prévention de la transmission mère-enfant du VIH (PTME).

● Urogynécologie

Épidémiologie, physiopathologie, diagnostic, prise en charge et Prévention des affections suivantes :

- Infections urinaires
- Prolapsus des organes pelviens
- Fistules obstétricales.

● Gynécologie physiologique et Pathologie gynécologique

Physiopathologie, diagnostic et prise en charge :

- Métrorragies en gynécologie
- Aménorrhées
- Dysménorrhées/ Syndrome prémenstruel
- Troubles du cycle menstruel
- Syndrome prémenstruel
- Douleurs pelviennes d'origine gynécologique
- Endométriose génitale
- Bilharziose génitale
- Myomes utérins
- Tumeurs bénignes de l'ovaire
- Dystrophies ovariennes
- Pathologie mammaire bénigne.

● Oncologie gynécologique et mammaire

Épidémiologie, physiopathologie, diagnostic, prise en charge et prévention des affections suivantes :

- Cancers de la vulve et du vagin
- Etats précancéreux et cancer du col de l'utérus
- Cancer du corps de l'utérus
- Cancer de la trompe et de l'ovaire
- Cancer du sein.

● Principes chirurgicaux

- Anatomie chirurgicale (organes génitaux externes, cavité abdomino-pelvienne et organes pelviens, sein et creux axillaire)
- Antibio prophylaxie en chirurgie
- Anticoagulation en chirurgie
- Préparation de la salle d'opération
- Instrumentation de base en chirurgie viscérale et vasculaire
- Prévention des infections au bloc opératoire
- Installation du patient au bloc opératoire
- Installation du chirurgien, des assistants et autres personnels du bloc opératoire.

3. Procéder à une évaluation complète et appropriée d'un patiente

3.1. Identifier et étudier efficacement les problèmes à aborder au cours d'un contact avec un patient, en tenant compte du contexte et des préférences de celui-ci.

3.2. Établir une anamnèse pertinente, de façon concise et exacte compte tenu du contexte et des préférences du patient aux fins du diagnostic, du traitement, de la prévention des maladies et de la promotion de la santé.

3.3. Procéder à un examen physique précis, pertinent et exact aux fins du diagnostic, du traitement, de la prévention des maladies et de la promotion de la santé.

3.4. Identifier les facteurs de risque liés aux actes diagnostiques et thérapeutiques.

3.5. Choisir des méthodes d'examen appropriées sur le plan médical, respectueuses de l'éthique et du rapport coût/bénéfices sur le plan des ressources y compris les techniques d'imagerie et les épreuves de laboratoire.

3.6. Démontrer des techniques efficaces de solution de problèmes cliniques et faire preuve de jugement face aux problèmes des patients, y compris interpréter les données disponibles et intégrer de l'information pour produire des diagnostics différentiels et des plans de traitement

3.7. Démontrer la capacité d'effectuer une évaluation rapide et adéquate d'une patiente dans une situation d'urgence.

4. Pratiquer efficacement les interventions de prévention et de traitement en Gynécologie-Obstétrique

- 4.1. Mettre en œuvre un plan de traitement en collaboration avec une patiente et les membres de sa famille.
- 4.2. Démontrer le bien-fondé des mesures de prévention et de traitement identifiées.
- 4.3. Obtenir le consentement libre et éclairé nécessaire pour la prévention ou le traitement.
- 4.4. S'assurer que les patients reçoivent des soins palliatifs appropriés.

5. Utiliser les techniques d'intervention diagnostiques de façon compétente et appropriée

5.1. Savoir recourir de manière pertinente, ponctuelle et efficace aux interventions diagnostiques connexes à la Gynécologie-Obstétrique.

5.2. Faire preuve d'une bonne compréhension des indications, des risques, des avantages, des limites, des conditions de réalisation, contre-indications des différents examens complémentaires pertinents à l'exercice de Gynécologie-Obstétrique :

- Hystérosalpingographie,
- Tomodensitométrie pelvienne
- Imagerie par résonance magnétique (IRM) pelvienne et mammaire.

5.3. Faire preuve d'habileté dans la réalisation des examens complémentaires suivants :

- Prélèvement vaginal et/ou endocervical à visée bactériologique

- Échographie :

- En Obstétrique :

- identifier et localiser une grossesse
- établir la position du fœtus, la localisation placentaire
- évaluer la fréquence cardiaque fœtale
- identifier le nombre de fœtus
- effectuer un profil biophysique
- déterminer la chorionicité d'une grossesse gémellaire
- effectuer une évaluation biométrique du fœtus

- effectuer une évaluation de la longueur cervicale et des indices d'incompétence du col
 - se familiariser avec l'évaluation morphologique complète du fœtus
 - évaluer la quantité de liquide amniotique
 - évaluer la croissance d'un fœtus et en interpréter les résultats
 - se familiariser avec l'étude Doppler de la circulation fœtale, principalement les vaisseaux ombilicaux et l'artère cérébrale moyenne et son interprétation.
- En gynécologie :
 - étudier l'appareil génital normal à travers les coupes échographiques
 - se familiariser avec les aspects échographiques du fibrome utérin, de l'hypertrophie et l'atrophie de l'endomètre, d'une hématométrie, d'un kyste ovarien fonctionnel ou organique, d'une tumeur ovarienne, d'un hydrosalpinx, d'une grossesse extra-utérine
 - se familiariser avec la pratique de l'hystérosonographie
 - Prélèvement pour frottis cervico-utérin sur lame ou en milieu liquide
 - Biopsie vulvaire et vaginale
 - Biopsie du col utérin et polypectomie
 - Biopsie mammaire
 - Cytologie mammaire
 - Curetage endocervical
 - Biopsie de l'endomètre
 - Test diagnostique de la rupture prématurée des membranes
 - Enregistrement et interprétation de l'activité utérine et du rythme cardiaque fœtal à l'aide du cardiotocographe
 - Mesure du pH au scalp fœtal
 - Coelioscopie diagnostique en gynécologie
 - Hystérocopie diagnostique en gynécologie.

6. Utiliser les techniques thérapeutiques de façon compétente et appropriée

La liste par catégorie reflète le degré de compétences techniques escompté pour chacune des interventions chirurgicales après avoir terminé un programme de spécialisation en Gynécologie-Obstétrique.

6.1. Faire preuve d'habileté dans l'exécution des procédures chirurgicales :

Interventions chirurgicales, catégorie A

Les interventions de catégorie A sont celles qu'un médecin en fin de formation en Gynécologie-Obstétrique doit être en mesure d'effectuer de façon autonome :

Interventions obstétricales

- Accouchement spontané par voie basse (sommet, face, siège)
- Accouchement instrumental (ventouse, spatules, forceps)
- Réalisation des manœuvres obstétricales en cas de dystocies des épaules et du siège
- Accouchement de grossesse gémellaire par voie vaginale (y compris la réalisation de la version par manœuvres internes sur le deuxième jumeau)
- Épisiotomie et réparation
- Réparation des déchirures périnéales, vaginales (y compris les déchirures des troisième et quatrième degrés) et cervicales
- Césariennes (sur utérus neuf et cicatriciel)
- Cerclage du col utérin
- Techniques d'évacuation utérine : curage, curetage et aspiration intra-utérine (manuelle ou électrique)
- Gestion Active de la Troisième Phase de l'Accouchement (GATPA)
- Délivrance artificielle du placenta
- Césarienne-hystérectomie
- Hystérectomie obstétricale
- Réparation d'une rupture utérine sur utérus neuf ou cicatriciel (déhiscence utérine)
- Bloc paracervical et bloc du nerf honteux interne
- Prise en charge non chirurgicale (ballonnet intra-utérin, tamponnement...) et chirurgicale d'une hémorragie du post-partum modérée et grave, notamment le recours à des ligatures vasculaires, à des sutures de compression utérine et autres techniques (packing...)
- Soins essentiels au nouveau-né y compris la méthode Kangourou
- Réanimation néonatale de base.

Interventions gynécologiques chirurgicales

- Hystérectomie abdominale totale
- Hystérectomie abdominale subtotale
- Annexectomie
- Salpingectomie
- Ovariectomie
- Kystectomie ovarienne
- Myomectomie par voie abdominale
- Omentectomie
- Biopsie péritonéale.

Interventions gynécologiques vaginales

- Hystérectomie par voie vaginale
- Cure d'une hystérocèle
- Colporraphie antérieure
- Colporraphie postérieure et périnéorraphie
- Périnéoplastie
- Cure de fistule vésico-vaginale simple
- Réparation des séquelles de mutilations génitales féminines
- Réparation d'un élytrocèle vaginal
- Drainage et marsupialisation d'un abcès d'une glande de Bartholin
- Pose de bandelette sous-urétrale.

Interventions mammaires

- Mastectomie
- Curage axillaire
- Tumorectomie
- Pyramidectomie
- Drainage d'un abcès ou d'un hématome du sein.

Interventions endoscopiques

- Sélection de différents sites d'insertion des trocarts
- Abord laparoscopique fermé ou ouvert
- Laparoscopie diagnostique
- Évaluation de la perméabilité des trompes
- Stérilisation laparoscopique
- Hystérocopie diagnostique
- Prélèvement histologique endométrial par hystérocopie et polypectomie

Autres interventions gynécologiques

- Dilatation et curetage
- Paracentèse abdominale
- Mise en place et retrait d'un pessaire
- Insertion des implants contraceptifs
- Insertion et retrait d'un dispositif intra-utérin de contraception
- Réparation d'une cystostomie

Interventions chirurgicales, catégorie B

Les interventions de catégorie B sont celles qu'un médecin en fin de formation en Gynécologie-Obstétrique doit être en mesure de comprendre et de réaliser, sous supervision :

Interventions obstétricales

- Amniocentèse
- Dilatation et évacuation (au-delà de 14 semaines)
- Version par manœuvres externes

Interventions gynécologiques

- Vulvectomy simple
- Hystérocopie opératoire: cure de synéchie, résection d'un fibrome/polype utérins sous-muqueux
- Laparoscopie opératoire pour abcès tubo-ovarien ou endométriose stade 3
- Biopsie cervicale dirigée sous colposcopie, incluant l'excision électrochirurgicale avec anse diathermique (LEEP), conisation cervicale

Autres interventions

- Réparation d'entérotomie

Interventions chirurgicales, catégorie C

Les interventions suivantes sont celles qu'un médecin en fin de formation en Gynécologie-Obstétrique doit comprendre sans toutefois savoir les réaliser. Il devrait être en mesure d'en décrire les principes, les indications qui motivent l'orientation vers un consultant, la prise en charge per opératoire et les complications.

Interventions obstétricales

- Prélèvement des villosités choriales
- Cordocentèse
- Transfusion intra-utérine.

Interventions gynécologiques

- Réanastomose tubaire
- Neurectomie présacrée
- Hystérectomie radicale
- Vulvectomie radicale
- Trachélectomie
- Dissection des ganglions lymphatiques (inguinaux, pelviens, para aortiques)
- Colposacropexie rétropubienne
- Colposuspension par laparoscopie
- Culdoplastie de type McCall
- Suspension sacro spineuse de la voûte vaginale
- Réparation d'une fistule vésico-vaginale et recto-vaginale
- Vaginoplastie
- Interventions gynécologiques propres à la gynécologie de l'enfance et de l'adolescence
- Suspension rétropubienne du col de la vessie (colposuspension).

Autres interventions

- Urétéro-urétérostomie
- Réimplantation urétérale
- Néphrostomie percutanée
- Résection intestinale, incluant la colostomie
- Appendicectomie
- Réparation d'une hernie inguinale et cicatricielle
- Insertion d'un cathéter central
- Électrochirurgie
- Technique du laser
- Ablation endométriale hystéroscopique
- Radiothérapie externe et curiethérapie.

6.2. Obtenir le consentement libre éclairé nécessaire pour les interventions appropriées.

6.3. Documenter les interventions pratiquées et leur résultat, et diffuser l'information pertinente.

6.4. S'assurer que l'on organise un suivi approprié des interventions pratiquées.

7. Consulter au besoin d'autres professionnels de la santé tout en reconnaissant les limites de son expertise

7.1. Démontrer qu'ils peuvent au besoin consulter un autre professionnel efficacement, de façon appropriée et en temps opportun pour optimiser les soins dispensés aux patients.

7.2. Organiser des services de soins de suivi appropriés au patient et les membres de sa famille.

C. Méthodes d'apprentissage*

- Recherche documentaire
- Cours magistral
- Séquences vidéo
- Travaux pratiques/Dissection
- Travaux dirigés
- Résolution de cas
- Simulation médicale
- Tutorat
- Lecture et commentaires d'articles.

* La distribution de chaque méthode d'apprentissage en fonction des objectifs spécifiques est précisée dans le syllabus.

D. Méthodes d'évaluation (Grille d'évaluation dans le carnet de stage)

1. Evaluation théorique

- Questions de synthèse
- Questions à Choix Multiples (QCM)
- Questions à Réponse Ouverte Courte (QROC)
- Cas cliniques
- Examen du mémoire de fin de spécialisation.
- Examen du document
 - Qualité du travail écrit, investissement de l'étudiant (choix du sujet, structure du mémoire)
 - Qualité de la revue de la littérature, du choix pertinent des références, de la forme des références.
- Examen oral : défense du mémoire
 - Clarté de la présentation évaluée quant au fond et à la forme
 - Réponses aux questions du jury.

2. Evaluation pratique

● Observation directe

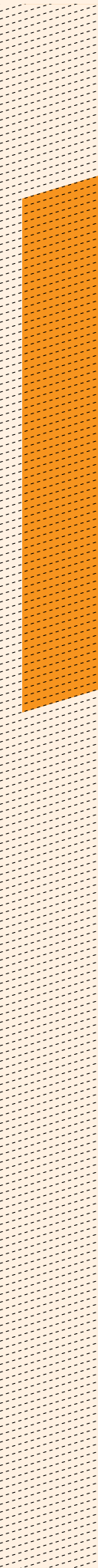
- en situation simulée
- en situation réelle.

● Examen des supports

- carnet de stages
- dossiers des malades
- cahier de protocoles opératoires.

2.

COMMUNICATION



A. Définition

Comme communicateurs, les gynécologues-obstétriciens entretiennent efficacement la relation médecin-patiente et les échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après le contact médical.

B. Compétences clés et qualifiantes : les gynécologues-obstétriciens peuvent :

1. Établir avec les patientes, les membres de leur famille et la communauté un rapport de confiance ainsi qu'une relation conforme à l'éthique

- Reconnaître que le fait d'être bon communicateur constitue une technique clinique essentielle pour les médecins et qu'une communication médecin-patiente efficace peut favoriser la satisfaction de la patiente et du médecin, la fidélité au traitement et une amélioration des résultats cliniques.
- Établir avec les patientes et les membres de leur famille de bonnes relations thérapeutiques basées sur la compréhension, la confiance, le respect, l'honnêteté et l'empathie.
- Fournir, le cas échéant, un appui et des conseils aux patientes atteintes d'une affection gynécologique ou obstétricale, aux couples désirant une contraception et ceux atteints d'infertilité, ainsi qu'à leur famille si indiqué.
- Respecter le caractère confidentiel des renseignements concernant la patiente (ou le couple), sa vie privée et son choix.
- Pratiquer une écoute efficace.
- Pratiquer la communication non verbale.

2. Collecter et résumer avec précision les renseignements pertinents et les points de vue des patientes et des membres de leur famille, de collègues et d'autres professionnels

- Réunir l'information sur la maladie, et aussi sur les croyances de la patiente, ses préoccupations, ses attentes et son vécu de la maladie.
- Chercher et résumer des renseignements pertinents provenant d'autres sources comme les membres de la famille de la patiente, la communauté, ses fournisseurs de soins et d'autres professionnels.

3. Transmettre avec exactitude des explications et des renseignements pertinents aux patientes et aux membres de leur famille, à des confrères et à d'autres professionnels

- Présenter des renseignements à la patiente et aux membres de sa famille (selon les valeurs et croyances locales), aux confrères et à d'autres professionnels de façon compatissante et compréhensible pour encourager la discussion et la participation à la prise de décisions
- Expliquer clairement les indications, risques et avantages d'une intervention ainsi que sa prise en charge per opératoire et ses risques de complications.
- Communiquer l'interprétation et les conclusions des examens à la patiente, à sa famille et aux autres professionnels de la santé.

4. Faire en sorte que les patientes, les membres de leur famille et les autres professionnels aient la même compréhension des enjeux et des problèmes pour élaborer un plan de traitement commun

- Définir et explorer efficacement les problèmes à aborder à la suite d'une rencontre avec une patiente, en tenant compte du contexte, des réponses de la patiente, de ses préoccupations et de ses préférences.
- Respecter la diversité et les différences, y compris (sans toutefois y être limité) la religion et les croyances culturelles sur la prise de décisions.
- Encourager la discussion, les questions et l'échange au cours du contact.
- Pour l'élaboration du plan de traitement, faire participer les patientes, les membres de leur famille et les professionnels de la santé compétents à la prise de décisions.
- Réagir efficacement face aux problèmes de communication difficiles, incluant sans s'y limiter, l'obtention du consentement éclairé, l'annonce d'une mauvaise nouvelle et la gestion de la colère, la confusion, les conflits et les malentendus.

5. Transmettre des renseignements oraux, écrits ou électroniques efficacement au sujet d'un contact médical

- Tenir des dossiers clairs, exacts et appropriés.
- Inscrire au dossier l'information recueillie des patientes, de leur famille, les résultats des épreuves de laboratoire et de radiologie et communiquer (par voie orale et manuscrite) les conclusions qui ressortent de ces données aux patientes et à leur famille (si indiqué), aux médecins traitants et aux membres de l'équipe soignante
- Fournir, comme il le convient, vos conclusions et votre interprétation des épreuves dans un langage compréhensible aux patientes et à leur famille (si indiqué).
- Faire une présentation orale de malade de façon efficace (au chevet de la patiente, au cours des compte rendus de garde, des exposés et critiques de dossiers).
- Présenter des informations médicales de manière appropriée pour garantir une référence/contre-référence sécurisée.

6. Présenter efficacement au public ou aux médias l'information médicale relative à une problématique de santé

C. Méthodes d'apprentissage*

- Cours magistral
- Jeux de rôle
- Résolution de cas
- Recherche documentaire
- Activités interactives durant le stage.

* La distribution de chaque méthode d'apprentissage en fonction des objectifs spécifiques est précisée dans le syllabus.

D. Méthodes d'évaluation

- Questions de synthèse
- Questions à Choix Multiples (QCM)
- Questions à Réponse Ouverte Courte (QROC)
- Observation au cours du stage
- Mise en situation :
 - Simulée
 - Réelle



3.

COLLABORATEUR

A. Définition

Comme collaborateurs, les gynécologues-obstétriciens travaillent efficacement dans une équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins optimaux aux patientes.

B. Compétences clés et qualifiantes : les gynécologues-obstétriciens peuvent

1. Participer efficacement et comme il se doit à l'activité d'une équipe interprofessionnelle de soins de santé

- 1.1. Connaître ses rôles et ses responsabilités de gynécologue-obstétricien au sein d'une équipe interprofessionnelle
- 1.2. Connaître les rôles et les responsabilités d'autres professionnels membres de l'équipe de soins de santé
- 1.3. Collaborer avec d'autres personnes pour évaluer, planifier, prodiguer et intégrer des soins à des patientes ou à des groupes de patientes
- 1.4. Participer aux réunions d'équipes interprofessionnelles
- 1.5. Respecter l'éthique de l'équipe, y compris la confidentialité, l'affectation des ressources et le professionnalisme
- 1.6. Faire preuve de leadership dans une équipe de soins de santé de la reproduction.

2. Collaborer efficacement avec d'autres professionnels de la santé afin d'éviter des conflits interprofessionnels, de les négocier et de les résoudre

- 2.1. Respecter ses collègues et les membres d'une équipe interprofessionnelle
- 2.2. Respecter les différences et les champs de pratique d'autres professions
- 2.3. Réfléchir à leurs propres différences, incompréhensions et limites qui peuvent contribuer à la tension entre professionnels
- 2.4. Réfléchir sur le fonctionnement de l'équipe interprofessionnelle
- 2.5. Employer la négociation collaborative pour résoudre des conflits et gérer les malentendus.

C. Méthodes d'apprentissage*

- Cours magistral
- Jeux de rôle
- Résolution de cas
- Recherche documentaire
- Activités interactives durant le stage.

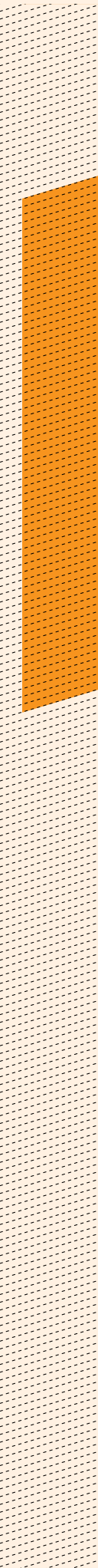
* La distribution de chaque méthode d'apprentissage en fonction des objectifs spécifiques est précisée dans le syllabus.

D. Méthodes d'évaluation

- Observation au cours du stage
- Questions de synthèse
- Questions à Choix Multiples (QCM)
- Questions à Réponse Ouverte Courte (QROC)
- Mise en situation :
 - Simulée
 - Réelle

4.

GESTIONNAIRE



A. Définition

Comme gestionnaires, les gynécologues-obstétriciens participent à part entière à l'organisation de soins de santé, prennent des décisions sur l'affectation des ressources et contribuent à l'efficacité du système de soins de santé.

B. Compétences clés et qualifiantes : les gynécologues-obstétriciens peuvent :

1. Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité du système de soins

2. 1.1. Participer à l'évaluation et à l'amélioration des processus de maintien de la qualité comme les initiatives sur la sécurité des patientes
3. 1.2. Participer à la surveillance des décès maternels et néonataux et riposte (SDMNR)
4. 1.3. Décrire la structure et le fonctionnement du système de santé
5. 1.4. Décrire l'organisation des soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) dans le système de santé, y compris le rôle des équipes compétentes en SONU
6. 1.5. Décrire les principes du financement des soins de santé en Gynécologie-Obstétrique.

2. Gérer efficacement leur pratique et leur carrière

- 2.1. Établir les priorités et gérer leur temps pour créer un juste équilibre entre les soins aux patientes, les exigences de la pratique, les activités extérieures, et la vie personnelle
- 2.2. Gérer un service de Gynécologie-Obstétrique, incluant :
 1. 2.2.1. Les ressources humaines, les aspects logistiques et financiers
 2. 2.2.2. L'organisation des activités de soins
- 2.3. Mettre en œuvre des processus visant à assurer l'amélioration de leur pratique personnelle
- 2.4. Employer les technologies de l'information de façon appropriée pour les soins aux patientes.

3. Répartir judicieusement des ressources du secteur des soins de santé, qui sont limitées

1. 3.1. Faire preuve d'une compréhension de l'importance de la juste répartition des ressources de la santé en établissant un équilibre entre l'efficacité, l'efficience et l'accès, d'une part, et le soin optimal des patientes, d'autre part

2. 3.2. Appliquer des données probantes et des processus de gestion pour dispenser des soins dont le coût est approprié.

4. Jouer des rôles d'administrateur et de leader

1. 4.1. Participer efficacement à des comités et des réunions de coordination

2. 4.2. Diriger ou mettre en œuvre des changements apportés aux soins de santé

3. 4.3. Planifier des éléments pertinents à la prestation des soins de santé, comme les horaires de travail.

C. Méthodes d'apprentissage*

- Cours magistral
- Jeux de rôle
- Résolution de cas
- Recherche documentaire
- Activités interactives durant le stage.

* La distribution de chaque méthode d'apprentissage en fonction des objectifs spécifiques est précisée dans le syllabus.

D. Méthodes d'évaluation

- Observation au cours du stage
- Questions de synthèse
- Questions à Choix Multiples (QCM)
- Questions à Réponse Ouverte Courte (QROC)
- Mise en situation :
 - Simulée
 - Réelle



5.

PROMOTEUR
DE LA SANTE

A. Définition

Comme promoteurs de la santé, les gynécologues-obstétriciens utilisent leur expertise et leur influence de façon responsable pour promouvoir la santé des patientes en particulier, et de la communauté en général.

B. Compétences clés et qualifiantes

Les gynécologues-obstétriciens peuvent :

1. Répondre aux besoins et aux problèmes de santé de patientes

1. 1.1. Rendre accessibles les soins médicaux nécessaires aux patientes même lorsque ces soins ne relèvent pas de sa responsabilité ou ne sont pas aisément accessibles dans la région.

2. 1.2. Faire la promotion de la médecine préventive auprès de personnes auxquelles ils prodiguent des soins.

2. Répondre aux besoins de santé des collectivités

1. 2.1. Faire la promotion de la médecine préventive auprès des collectivités dans les domaines suivants de la Gynécologie-Obstétrique :

- Obstétrique
 - Prévention des grossesses à haut risque : drépanocytose, anémie, malnutrition, ...
 - Prévention de la prématurité
 - Prévention de la transmission d'infections materno-fœtales : Paludisme, Tétanos, Syphilis, Rubéole, Toxoplasmose, VIH/SIDA, Hépatites B et C, etc.
 - Prévention des fistules vésico-vaginales.
- Gynécologie
 - IST/VIH/SIDA
 - Cancers gynécologiques et mammaires
 - Prévention des mutilations génitales féminines.

3. Définir les déterminants de la santé des populations

1. 3.1. Définir les déterminants de la santé de la population, y compris les obstacles à l'accès aux soins et aux ressources.

2. 3.2. Identifier les groupes vulnérables ou marginalisés au sein des populations servies et y répondre de façon appropriée.

4. Promouvoir la santé des patientes et de la communauté

1. 4.1. Décrire l'effet des politiques publiques sur la santé des populations servies.

1. 4.2. Décrire la fonction importante et le rôle des sociétés savantes de Gynécologie-Obstétrique, dans le maintien de soins de santé de qualité optimale pour la femme et le nouveau-né.

2. 4.3. Participer aux associations de spécialités locales, régionales, nationales et internationales (professionnelles ou scientifiques) dans le but d'améliorer les soins de santé pour la femme.

3. 4.4. Informer et orienter les administrateurs d'hôpitaux vers le respect et l'application des politiques, normes et protocoles en Santé de la Reproduction.

C. Méthodes d'apprentissage*

- Cours magistral
- Jeux de rôle
- Résolution de cas
- Recherche documentaire
- Activités interactives durant le stage.

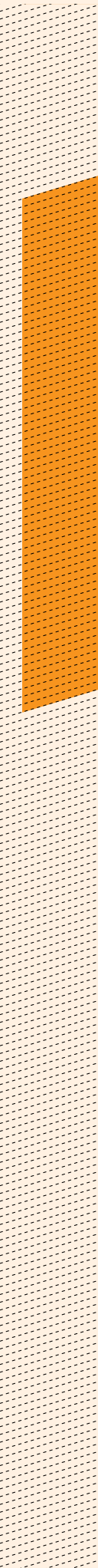
* La distribution de chaque méthode d'apprentissage en fonction des objectifs spécifiques est précisée dans le syllabus.

D. Méthodes d'évaluation

- Observation au cours du stage
- Questions de synthèse
- Questions à Choix Multiples (QCM)
- Questions à Réponse Ouverte Courte (QROC)
- Mise en situation :
 - Simulée
 - Réelle

6.

ERUDIT



A. Définition

Comme érudits, les gynécologues-obstétriciens font preuve d'un engagement perpétuel envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, ainsi que la création, la diffusion, l'application et l'utilisation des connaissances médicales.

B. Compétences clés et qualifiantes

Les gynécologues-obstétriciens peuvent :

1. Maintenir et améliorer les activités professionnelles par l'acquisition continue du savoir

1.2. Élaborer une stratégie d'apprentissage continu en ayant recours aux technologies de l'information pour la gestion des cas, à la lecture des publications et à la participation à des travaux de recherche fondamentale ou appliquée.

1.3. Maîtriser les principes de l'auto-évaluation (fondée sur un déficit dans les habiletés, les connaissances ou le comportement) afin d'identifier les occasions d'approfondir leurs connaissances

1.4. Consulter et interpréter les données probantes pertinentes

1.5. Appliquer de nouvelles connaissances à la pratique

2. Évaluer de façon critique l'information médicale et ses sources et en faire une utilisation judicieuse lors de la prise de décisions touchant à la pratique

2.1. Décrire les principes de l'évaluation critique, tout particulièrement en épidémiologie et en biostatistique.

2.2. Appliquer les principes de la médecine basée sur les preuves.

2.3. Faciliter l'acquisition du savoir pour les patientes, les membres de leur famille, les étudiants en médecine, les sages-femmes, d'autres professionnels de la santé, le public et d'autres intervenants.

2.4. Appliquer les principes d'apprentissage pertinents à la formation en médecine.

2.5. En collaboration avec les enseignants universitaires, définir les besoins d'apprentissage et les résultats souhaités.

2.6. Choisir des stratégies efficaces d'enseignement et un contenu permettant de faciliter l'apprentissage.

2.7. Donner des présentations et des cours de manière efficace.

2.8. Participer à l'encadrement des étudiants en médecine, des sages-femmes, et d'autres professionnels de la santé.

3. Contribuer à la création, à la diffusion, à l'application et à l'utilisation de connaissances et de pratiques médicales nouvelles

- 3.1. Décrire les principes de la recherche et du questionnement scientifiques
- 3.2. Décrire les principes de l'éthique de la recherche
- 3.3. Identifier des questions de recherche
- 3.4. Effectuer une recherche systématique de données probantes
- 3.5. Choisir et mettre en œuvre des méthodes appropriées pour répondre à la question
- 3.6. Diffuser les résultats d'une étude
- 3.7. Participer à un projet de recherche scientifique portant sur la Santé de Reproduction.

C. Méthodes d'apprentissage*

- Cours magistral
- Résolution de cas
- Recherche documentaire
- Lecture et commentaires d'articles médicaux
- Rédaction scientifique
- Participation à l'encadrement des étudiants.

* La distribution de chaque méthode d'apprentissage en fonction des objectifs spécifiques est précisée dans le syllabus.

D. Méthodes d'évaluation

- Production d'articles scientifiques
- Communication scientifique (orale et poster)
- Rédaction d'un mémoire de fin d'études
- Appartenance à des sociétés savantes
- Participation à des manifestations scientifiques
- Questions de synthèse
- Questions à Choix Multiples (QCM)
- Questions à Réponse Ouverte Courte (QROC).



7.

PROFESSIONNEL

A. Définition

Comme professionnels, les gynécologues-obstétriciens sont voués à la santé et au mieux-être de la personne et de la société, à la pratique respectueuse de l'éthique, à l'auto-réglementation de la profession et aux critères rigoureux de comportements personnels.

B. Compétences clés et qualifiantes

Les gynécologues-obstétriciens peuvent :

1. Démontrer un engagement envers leurs patientes, la profession et la société par une pratique respectueuse de l'éthique

- 1.1. Avoir un comportement professionnel approprié dans sa pratique, ce qui comprend l'honnêteté, l'intégrité, le dévouement, la compassion, le respect et l'altruisme
- 1.2. Faire preuve d'autodiscipline, de responsabilité et de ponctualité dans l'accomplissement de leurs tâches hospitalières, dans les salles de soins, dans les réunions et dans toute autre activité, en tout temps respectueux de l'éthique, et servir de modèle aux autres
- 1.3. Témoigner de leur engagement à dispenser des soins de la plus grande qualité et à maintenir sa compétence
- 2.4. Reconnaître les problèmes d'éthique qui se posent dans la pratique et y répondre de façon appropriée
- 1.5. Réagir promptement à toute forme d'intimidation ou de harcèlement professionnel
- 1.6. Identifier, déclarer et gérer les conflits d'intérêts perçus, potentiels et réels
- 2.7. Reconnaître les principes et les limites de la vie privée et de confidentialité chez les patientes tels que définis par la loi et les normes d'exercice de la profession et la loi
- 1.8. Comprendre les aspects médico-légaux du consentement et de la confidentialité propres à la Santé de la Reproduction des adolescents
- 1.9. Maintenir des relations appropriées avec les patientes et leur famille

2. Démontrer un engagement envers leurs patientes, la profession et la société en participant à l'auto réglementation de la profession

- 2.1. Montrer des connaissances et une compréhension du code de déontologie médicale
- 2.2. S'acquitter des obligations réglementaires et législatives de la pratique courante
- 2.3. Démontrer leurs responsabilités face à l'Ordre des médecins
- 2.4. Reconnaître le comportement non professionnel de tiers dans la pratique et y réagir.

C. Méthodes d'apprentissage*

- Cours magistral
- Jeux de rôle
- Résolution de cas
- Recherche documentaire
- Activités interactives durant le stage.

* La distribution de chaque méthode d'apprentissage en fonction des objectifs spécifiques est précisée dans le syllabus.

D. Méthodes d'évaluation

- Observation au cours du stage
- Mise en situation :
 - Simulée
 - Réelle



Tél : +221 30 114 45 45
www.ceasamef.sn